

Sensibiliser les jeunes et les enfants à leurs droits

A l'occasion de la journée des droits de l'enfant, le 20 novembre, trois organisations lancent le projet « Les droits de l'enfant : tu connais ? » et publient du matériel pédagogique pour les enseignant-e-s et les jeunes.



En proposant des fiches pédagogiques sur des thèmes des droits de l'enfant à l'intention des professionnel-le-s de l'éducation, « Les droits de l'enfant : tu connais ? » vise à sensibiliser les enfants et les jeunes à leur droits ainsi qu'au développement durable. Ce projet, lancé à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant, est porté par Fondation Village d'enfants Pestalozzi, Integras et Terre des Hommes Suisse/Schweiz.

L'élaboration de telles fiches avait été initié par l'Institut International des Droits de l'Enfant (IDE) jusqu'en 2020 ; les organisations ont repris cette initiative. En collaboration avec Education 21 et soutenu par la Confédération en vertu de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), le projet s'étendra sur quatre ans.

Le thème des fiches pédagogiques change chaque année et il est choisi préalablement par un groupe d'enfants et de jeunes à travers un processus participatif.

Pour l'année 2021-2022, le groupe a décidé de traiter l'article 31 de la Convention des droits de l'enfant, le droit aux loisirs et au jeu.

La thématique donnera la possibilité aux enseignant-e-s de traiter les nombreuses facettes de ce droit et d'aborder ensemble des thématiques connexes comme la santé et les bienfaits du jeu et du temps libre.

Le matériel pédagogique est disponible dans les trois langues et pour les trois cycles de l'enseignement formel. Il existe également des fiches pour le travail extrascolaire avec les enfants et les jeunes, ainsi que des supports en langage simplifiée.

(Source : Integras)

[Lien vers le matériel téléchargeable gratuitement](#)